

BARRES_jeunesses-aînés_2023/24

NOTE (récapitulatif)

NOTE D
(Total éléments cotés)

NOTE E (10.00 – fautes)

Pour la reconnaissance des éléments utiliser le tableau « élément tenté – élément reconnu »

ÉLÉMENT RECONNU

Valeur de chaque élément

Déduction des fautes d'exécution
(exigences techniques et générales)

ÉLÉMENT NON RECONNU

Pas la valeur de l'élément

Déduction des fautes d'exécution
(générales)

ÉLÉMENT NON TENTE OU AIDE

Pas la valeur de l'élément

- 3 points (**ACCORD du président du jury**)

TIRET NON FAIT

paragraphe coté :

- 0.10 point par tiret

Paragraphe non coté avec intitulé :

- 0.80 point pour l'élément principal oublié

- 0.10 point pour toute autre partie oubliée

maximum (-0.80 pt)

Exigence technique non réalisée : - 0,30 pt (sauf précision autre)

Position tenue non tenue : - 0,30 pt

LA CHUTE :

Si une gym recommence un élément chuté (entrée et sortie comprises) il n'y a pas de pénalité pour élément supplémentaire même si les juges ont reconnu la première exécution. Pas de cumul si déséquilibre puis chute.

La gym chute après la reconnaissance de l'élément

- Note D Élément coté comptabilisé

- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes d'exécution

La gym chute pendant l'exécution de l'élément (considéré comme « tenté ») :

- **Elle ne recommence pas l'élément coté:**

- Note D pas de la valeur de l'élément coté

- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes générales d'exécution

- **Elle recommence et réussit l'élément coté:**

- Note D Élément coté comptabilisé

- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes sur la deuxième exécution

Lorsque la gym tente plusieurs fois un élément:

Dans le cas de plusieurs tentatives, alors que l'élément est reconnu, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

Les entraîneurs ont le droit de :



☺ RÉGLER l'écartement avant le passage de la gym

☺ METTRE et ÔTER le tremplin

☺ AIDER la gymnaste à s'établir à la suspension BS (1^{er} et 2^e) ou à l'appui BS (3^e)

☺ RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher

☺ PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie

Bonne journée – N'hésitez pas à m'appeler : je suis là pour vous aider (et en cas de doute, un avis supplémentaire est souvent utile)

BARRES

• **Écartement des Barres** : Maxi 1.80 m en Jeunesses comme en Aînées (pénalité si gym écarte plus)

• Les gymnastes désirant **monter les barres** (5 cm maxi) doivent en faire la demande au début de la compétition auprès du Responsable des Juges qui le signalera aux juges concernés, sinon pénalité de **0.50 pt**

• **Pour l'entrée un 2ème élan est autorisé :**

- la gym ne touche ni le tremplin ni l'agrès et ne passe pas sous l'agrès : SP

- la gym touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous : - **1.00 pt** sur E.

- Rebond sur le tremplin avant l'entrée : - **0,50 pt** sur note E quelque soit le nombre de rebonds

• **Arrêt non motivé:**

- Corps en fermeture (pieds devant la barre) -0.10 pt pour arrêt sur Note E

- Corps en ouverture - 0.10 pour arrêt et - 0.50 pt sur E pour élan intermédiaire

• **Attention** aux enchaînements prévus dans le programme fédéral, certains arrêts et élan en AV sont prévus dans le texte, donc pas de pénalité

• **Montée BS**

3^e degré : la gym peut monter seule à la BS ou l'entraîneur peut aider la gym à se mettre à l'appui. La notation reprend lorsque la gym est en appui.

4^e degré : la gym doit monter seule à la BS. La notation reprend lorsque la gym reprend le mouvement.

• **Au 4ème degré** : si la gym effectue 2 bascules (pénalité à confirmer)

• **appui libre / prise d'élan**

	tenté	reconnu	exigence
2 ^{ème}	Fouetté des jambes	Bassin décollé	(fautes générales)
3/4 ^{ème}	Bassin décollé	Corps oblique ar basse	3 ^e : horizontale 4 ^e : > horizontale
5 ^{ème}	Corps oblique ar basse	Horizontale minimum	> 45°

• **Hauteur des Balancers Arrières:**

3^{ème} degré : pas d'amplitude exigée, juste la forme de la courbe doit être présente

4^{ème} degré : pieds à hauteur de la BI minimum, talons serrés (au 2^e balancer)

5^{ème} degré : pieds au dessus de la BI, talons serrés (5.A : 2^e balancer et 5.B : 1^{er})

Cas de la bascule barre supérieure non remontée

• **1^{er} cas:**

La bascule n'est pas remontée, la gym chute puis remonte et fait sa bascule :

VD accordée

⇒ Chute

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2ème bascule réalisée

• **2ième cas:**

La bascule n'est pas remontée, la gym pose les pieds sur BI et fait sa bascule :

VD accordée

⇒ - **0.50 pt** pour heurter agrès

⇒ - **0.50 pt** pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2ème bascule réalisée

• **3ième cas:**

La bascule n'est pas remontée, la gym fait des balancers et fait sa bascule

⇒ - **0.50 pt** pour élans supplémentaires (quelque soit le nombre)

⇒ - **0.50 pt** pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2ème bascule réalisée

• **4ième cas:**

La bascule n'est pas remontée, la gym fait un renversement BS:

Perte de la valeur de la bascule en D

⇒ - **0.80 pt** pour élément supplémentaire

⇒ fautes générales éventuelles sur les deux éléments

• **-5ième cas:**

La bascule n'est pas remontée, le moniteur aide la gym pour monter à l'appui BS:

Perte de la valeur de la bascule en D

⇒ - **0.80 pt** pour aide sur un élément non côté

⇒ fautes générales éventuelles sur la bascule non remontée